

Parcours « Élection des délégués »

Préambule

Notre société est basée sur les **règles de la vie démocratique**. Les **représentants d'un groupe sont choisis par les électeurs**, que cela soit à l'échelle d'un pays, d'une classe pour l'élection des délégués de classe ou d'un plus petit groupe. Le droit de participer à des élections est soumis à différents critères : l'âge, la nationalité et même le sexe jusqu'à il y a encore 60 ans. Du côté des élus, le pouvoir implique des responsabilités et le respect de leurs engagements.

Objets d'enseignement - socle commun

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer :

- Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen.

Reconnaître les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne :

- Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe.

Savoir participer et prendre sa place dans un groupe :

- La participation démocratique.
- Le vote.

Objectifs spécifiques

- Comprendre le principe de la démocratie.
- Savoir qui peut voter en France.
- Comprendre le déroulement d'un vote.

Thèmes abordés

- L'accession au pouvoir (la démocratie et la dictature)
- L'exercice du pouvoir (par qui et pour qui)
- Les responsabilités et engagements des élus
- L'accès au vote et son évolution en fonction de l'âge, de la nationalité et du sexe

Ressource utilisée

Épisode Vinz et Lou « Destroy Land »
(2 minutes)

Durée de l'atelier

À partir de 45 minutes

Modalité

Atelier en mode collectif

Matériel nécessaire

Un ordinateur connecté
Un vidéoprojecteur ou TNI

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

1 Étape 1 : introduction et émergence des représentations

Dans un premier temps, pour faire émerger leurs représentations, faites réagir les élèves autour de cette question :

La démocratie, c'est quoi ?

À tout moment, piochez dans les questions suivantes pour provoquer d'autres réactions ou relancer l'attention de vos élèves :

- Quelles sont les différences entre une démocratie, une monarchie et une dictature ?

- Quel est le rôle d'un élu ? D'un maire ? D'un président ?
- Qui a le droit de voter ?

Pour une meilleure visualisation, n'hésitez pas à utiliser l'outil intégré de carte mentale.

2 Étape 2 : visionnage

Vidéo projetée : « Destroy Land »

Projetez au groupe le dessin animé une première fois pour un visionnage collectif.

3 Étape 3 : décryptage

Décryptez en groupe classe le scénario du dessin animé à l'aide du tableau ci-dessous.

Problématiques abordées	Éléments du scénario	Réponses possibles	Infos +
Quelle solution proposent les enfants pour choisir le chef de « Destroy Land » ?			
Les élections en démocratie.	Vinz se positionne comme le chef de « Destroy Land ». Ses amis ne sont pas d'accord avec cette autoproclamation et proposent d'organiser un vote.	<ul style="list-style-type: none"> - Vinz tente de s'approprier le pouvoir de façon autoritaire en vantant ses qualités personnelles. - Diego propose d'organiser un vote et se présente à l'élection. - Les enfants veulent demander à l'animateur de choisir. 	<p>Depuis 1789, le droit de vote a beaucoup évolué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abolition du vote censitaire (ne vote que ceux qui ont assez d'argent) c'est le cas en France de 1791 à 1847. - 1944 : droit de vote des femmes. - Les Européens peuvent participer à certaines élections en France (les élections municipales et européennes).
Pourquoi Lou n'a pas le droit de voter ?			
Le droit de vote des femmes.	D'après Vinz, Lou n'a pas le droit de voter parce que c'est une fille et qu'elle n'est pas destroylandaise. Diego a réagi, mais personne n'a changé les règles pour autant.	<ul style="list-style-type: none"> - Lou ne peut pas voter parce qu'elle est trop petite. - Elle ne peut pas voter car c'est une fille. - Elle ne peut pas voter car elle n'est pas « Destroylandaise ». 	<p>Voici quelques citations concernant le droit de vote des femmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Olympe de Gouges, <i>Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne</i>, Article 10, 1791 : « La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune ». - André Tardieu, ministre du gouvernement Doumergue, 1934 : « Une démocratie n'est qu'un mot quand la moitié de la nation est privée du droit de suffrage et de représentation ». - Charles de Gaulle, Conférence de presse du 19 mai 1958 : « J'ai rétabli la République. En son nom, mon Gouvernement a accompli une immense tâche de rénovation nationale. J'ai accordé le droit de vote aux femmes.

Problématiques abordées	Éléments du scénario	Réponses possibles	Infos +
Pourquoi tous les enfants ne sont pas candidats à l'élection ?			
Les devoirs et les responsabilités qu'implique le pouvoir.	Vinz et Diego sont candidats à l'élection. Les deux autres garçons ne souhaitent pas se présenter. Quant à Lou, elle n'a pas ni le droit de se présenter ni celui de voter.	<ul style="list-style-type: none"> - Bob n'aime pas être chef. - Kari n'aime pas les responsabilités. - Lou n'a pas le droit de se présenter. - Parce qu'ils ont peur de perdre. - Parce qu'il ne peut y avoir que deux candidats. 	
Les programmes de Vinz et de Diego te paraissent-ils sérieux ?			
L'écart entre les promesses électorales et la réalité après l'élection.	<p>Debout face aux autres, Vinz et Diego présentent leur programme avant le vote.</p> <p>Tandis que Vinz vante ses qualités personnelles, Diego propose un programme irréaliste.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vinz ne propose rien, il ne parle que de lui-même. - Diego a un programme : il propose des activités pour séduire son public. 	Avant les élections, pendant la campagne électorale, les candidats peuvent présenter leurs idées et leur programme : par des tracts, des affiches, à la radio, à la télévision ou lors de meetings publics. Une semaine avant le scrutin, les personnes inscrites sur les listes électorales reçoivent par courrier postal les « professions de foi » des candidats.
L'élection ne se déroule pas correctement. Que se passe-t-il ?			
La fraude électorale.	D'après le dépouillement des bulletins de vote, Vinz a gagné. Diego les recompte et se rend compte qu'il y a eu tricherie, il est très en colère.	<ul style="list-style-type: none"> - Vinz a triché pour gagner. - Vinz a voté deux fois. 	<p>« La fraude électorale désigne toutes les irrégularités qui peuvent se dérouler pendant une élection. Elle peut concerner les opérations électorales elles-mêmes (ex : bourrage des urnes avec des bulletins en faveur d'un candidat) ou des manœuvres constatées pendant la durée de la campagne électorale (ex : tracts diffamatoires, diffusion de matériel de propagande après la clôture officielle de la campagne électorale). La fraude doit être sanctionnée car elle fausse l'expression du choix des citoyens. Un juge électoral, une fois saisi, peut sanctionner les fraudes, mais ce n'est pas systématique. En effet, la jurisprudence veut qu'une élection ne soit annulée, ou les résultats modifiés, que si les fraudes constatées ont eu pour effet de déplacer un nombre suffisant de voix pour fausser les résultats.</p> <p><i>Source : www.vie-publique.fr</i></p>

Problématiques abordées	Éléments du scénario	Réponses possibles	Infos +
Lorsque l'animateur cherche un responsable, quelles sont les réactions et pourquoi ?			
La responsabilité des élus.	L'animateur cherche un volontaire pour la réunion du lendemain matin. Kari et Bob refusent. Ils avaient annoncé dès le début qu'ils ne souhaitaient pas être responsables, ils sont donc cohérents. En revanche les deux candidats, Vinz et Diego, ne veulent pas assumer ces responsabilités, alors qu'ils souhaitent être élus. C'est finalement Lou qui accepte avec enthousiasme.	- Vinz et Diego comprennent qu'être chef c'est aussi avoir des responsabilités et ne sont plus tout à fait prêts à les assumer. - Kari et Bob ne veulent pas, comme ils l'avaient dit. - Lou est enthousiaste et accepte.	« La responsabilité politique c'est l'obligation pour le titulaire d'un mandat politique de répondre de son exercice devant celui ou ceux de qui il la tient. » <i>Source : www.cnrtl.fr</i> « La responsabilité politique : un élu doit régulièrement se soumettre au suffrage universel. La responsabilité pénale : plusieurs maires ont été poursuivis devant les juridictions pénales pour des manquements à des obligations de sécurité (ex : accidents scolaires en raison de l'écroulement d'équipements sportifs). » <i>Source : www.vie-publique.fr</i>

4 Étape 4 : messages clés

- Être un élu, c'est avoir des responsabilités.
- En France, tous les citoyens majeurs ont le droit et le devoir de voter : c'est un acte citoyen.
- Les femmes ont le droit de vote depuis 1944 en France.
- Tricher à une élection, que l'on soit candidat ou électeur, est puni par la loi.

Il est possible de faire progresser la réflexion en utilisant une carte mentale consacrée. Celle-ci peut se construire dès le début de la séance et évoluer au fur et à mesure des échanges conduits en classe.

5 Étape 5 : jeu interactif

Pour clore cette séance, nous vous proposons d'impliquer vos élèves, de manière collective, dans une activité de **drag and drop** afin de réinvestir ce qu'ils ont retenu et de prolonger la réflexion.

Consigne

Sur une ligne de temps, replacez les différentes étapes d'une élection. Si vous les placez au bon endroit, une infobulle apparaîtra pour expliquer la fonction et l'importance de cette étape.

Images à classer et infobulles associées

1- Les panneaux d'affichage.

Infobulle : Les panneaux d'affichage servent à avertir les électeurs des candidats et de leur appartenance politique ; c'est la première étape d'une élection : il est nécessaire de savoir qui se présente à une élection

pour faire son choix lors du vote.

2- Présenter ses papiers d'identité et sa carte d'électeur.

Infobulle : La présentation des papiers d'identité et de la carte d'électeur permet de vérifier l'identité, l'âge, et sa présence sur les listes électorales.

En France, les personnes âgées d'au moins 18 ans, de nationalité française ou européenne (pour certaines élections), inscrites sur les listes électorales, et n'ayant pas été privées de leurs droits civiques peuvent participer à une élection.

3- Prendre plusieurs bulletins de vote.

Infobulle : Le vote doit rester secret : on ne doit pas savoir pour qui vous allez voter, c'est pourquoi l'électeur doit prendre au minimum deux bulletins de vote.

Le vote, pour être démocratique, ne doit être soumis à aucune pression. Si l'on sait pour qui vous votez (par exemple si vous ne prenez qu'un bulletin de vote) on pourrait essayer de vous faire changer d'avis !

4- Aller dans l'isoloir.

Infobulle : L'isoloir permet d'être seul au moment du vote afin de ne pas se faire influencer. Dans l'isoloir on est seul, caché par un rideau. Personne ne peut savoir pour qui vous allez voter.

5- Voter (placer son bulletin dans l'urne).

Infobulle : Le bulletin est glissé dans l'urne par l'électeur. L'urne est contrôlée et fermée afin d'éviter la fraude.

Des « assesseurs » veillent sur l'urne afin de vérifier qu'on ne dépose qu'un seul bulletin de vote.

6- Signer le registre.

Infobulle : Le registre permet d'éviter les votes multiples mais également de savoir combien de personnes ont participé à l'élection.